



**GUIDE DU
COMPOSTAGE
INDIVIDUEL**

sivom

DE LA RÉGION DE CLUSES

Haute-Savoie

www.sivom-region-cluses.fr

N° Vert 0 800 231 051

APPEL GRATUIT

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Qu'appelle-t-on compost et compostage ?

- ✿ Le compostage est une **décomposition des matières organiques** par les **micro-organismes du sol** en présence d'oxygène et d'eau (bactéries, champignons,...)
- ✿ Ce processus biologique conduit, après quelques mois de fermentation, à un produit comparable au **terreau de bonne qualité** appelé compost.

Pourquoi utiliser un composteur ?

- ✿ Vous pouvez vous-même recycler **30% des déchets de votre poubelle** (déchets de jardin et de cuisine) en produisant un amendement de qualité.
- ✿ Plus esthétique qu'un compostage "à l'air libre", le composteur vous permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation en maintenant la chaleur.

Le compostage est donc un moyen d'agir pour la préservation de votre environnement en recyclant les déchets, et une façon de se procurer de l'engrais naturel pour votre jardin.

Où installer votre composteur ?

Dans une **zone semi ombragée de votre jardin**, à l'abri du vent, facilement accessible et où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler. Le composteur doit être posé sur **une surface plane** d'environ 1 m² et un espace de travail devra être laissé autour du composteur.

Quand peut-on composter ?

- ✿ Toute l'année ! Le compostage est toutefois ralenti en hiver, quand les températures extérieures sont basses et les déchets de jardin moins importants.



LE COMPOSTAGE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



VOUS DÉPOSEZ DANS VOTRE COMPOSTEUR :
tontes de gazon, fleurs fanées, restes de repas,
épluchures de fruits et de légumes, sachets de thé,
filtres à café...

VOUS BRASSEZ VOTRE COMPOST :
régulièrement en surface (1 fois/mois)

VOUS ARROSEZ VOTRE COMPOST :
lorsqu'il fait trop chaud et qu'il est
sec au toucher.



7 à 8 mois • LE MULCHING
Épandu sur le sol à l'automne,
le compost est enfoui au
printemps après maturité.



10 à 12 mois • L'AMENDEMENT
A maturité, il est utilisé en
apport organique (massifs,
rempotage, potager...).



LES OUTILS

FOURCHE



ARROSOIR



BIO SEAU



A NE PAS OUBLIER !

Pensez à alterner
les matières :

- sèches et humides,
- vertes et brunes,
- fines et grossières,

Les petits inconvénients que l'on peut rencontrer...

Effets constatés

Causes

Conseils et Solutions

**Emanation d'odeur
"d'œuf pourri"**

*Excès d'humidité
et manque d'oxygène.*



- Ajouter des matériaux secs.
- Brasser et aérer en retournant le compost. Par beau temps, laisser le couvercle ouvert afin de favoriser l'évaporation.

**Emanation d'odeur
d'ammoniaque**

*Excès de matières azotées
(notamment tontes de pelouse).*



- Ajouter des matières riches en carbone telles que sciure, copeaux, paille, feuilles sèches, cendres de cheminée (selon la saison), branchages coupés de section inférieure à 1cm.

**Certains déchets
ne se décomposent pas
rapidement**

*Les matières introduites dans le
composteur sont trop "grossières".*



- Les briser, broyer ou les réduire en morceaux afin de faciliter l'action des micro-organismes.

**Apparition d'insectes
ou de petites mouches**

*Fruits et légumes restés
sur le dessus.*



- Ajouter des feuilles, tontes de pelouse, sciure, copeaux ou branchages fins et recouvrir la surface du compost.

**La température du compost
ne s'élève pas**

- Contenu trop sec
- Manque d'oxygène
- Excès d'humidité



- Mélanger, aérer et arroser le compost ou ajouter des matières à forte teneur en humidité (tontes de pelouse, déchets de cuisine, etc.)
- Brasser, mélanger pour aérer le compost.
- Ajouter des matériaux secs et selon le temps, laisser le couvercle ouvert afin de favoriser l'évaporation.



Ce produit NF-Environnement conjugue efficacité et écologie :

- garantie de la qualité du composteur (*volume minimal, stabilité, aération, montage et démontage aisés...*) et de sa durabilité.
- notice d'information détaillée pour réussir le compostage.
- minimum de 40% de matières recyclées et limitation des métaux lourds dans les plastiques.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

*"En partenariat
avec les collectivités adhérentes"*



RhôneAlpes

CE QUE VOUS POUVEZ METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR

DÉCHETS DE JARDIN



Tontes
de
pelouse



Tailles
de haies



Feuilles
mortes



Mauvaises
herbes
(non montées en
graines et fanes
de légumes)

DÉCHETS DE CUISINE



Épluchures
de légumes
et fruits



Marc de café
et filtre,
sachet de thé



Restes de
repas sauf
viande et os
(légumes, pâtes,
riz, pain...)



Coquilles
d'œufs

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES



Fleurs
fanées



Sciure et
copeaux
de bois



Cendres
de bois
refroidies



Essuie-tout,
serviettes,
mouchoirs
en papier

CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR

DÉCHETS DE JARDIN

Déchets de jardin
traités
chimiquement

Déchets végétaux
trop grossiers
($\emptyset >$ à 2-3 cm)

Plantes malades

Mauvaises herbes
montées
en graines

Coupes de thuya
et de résineux

Terre, gravier,
sable, cailloux

DÉCHETS DE CUISINE

Pelures d'agrumes
(pamplemousse,
orange, citron...
ou en petite quantité)

Os et arêtes
(ou en petite quantité)

Noyaux,
coques de noix
et de noisettes
(ou en petite quantité)

Restes de viande
et de poisson
(pour éviter odeurs
et rongeurs)

Coquilles
d'huîtres
et de moules

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

Excréments
d'animaux
domestiques,
litières souillées

Poussières
d'aspirateur,
balayures

Produits chimiques

Gravats, plâtre

Cigarettes

Charbon
de barbecue

Huile de friture
(ou en petite quantité)